



Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Le 15 mai 2002

BUREAU
DE LA
PRÉSIDENTE

430, boulevard Arthur-Sauvé
SAINT-EUSTACHE (QUÉBEC)
J7R 6V6

Téléphone : 450-974-7000
poste : 349

Télécopieur : 450-974-3181

Courriel : Jeanne-d'arc.duval
@cssmi.qc.ca

Monsieur André Boisclair
Ministre d'État aux affaires municipales et à la Métropole,
à l'Environnement et à l'Eau
Édifice Jean-Baptiste-De-La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau 4^e étage
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4J3

Objet : Projet d'exploitation d'une mine de niobium à Oka.

Monsieur le Ministre,

Le 8 mai dernier, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, a abordé le sujet de l'éventuelle enquête que vous demandez relativement au projet d'exploitation d'une mine de niobium à Oka.

Notre Commission scolaire est très sensible à l'impact d'un tel projet sur la santé de la population et de ce fait, ce projet minier suscite de nombreuses interrogations. Considérant le fait que l'école secondaire d'Oka est située à proximité du lieu prévu au projet d'exploitation de cette mine et que nous avons le souci de veiller à la qualité de vie de nos élèves, des membres du personnel et de nos partenaires, nous avons adopté la résolution suivante, dont vous trouverez copie ci-jointe.

La Commission scolaire reçoit donc très favorablement, Monsieur le Ministre, votre décision de demander au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), de tenir une enquête sur les effets potentiels, sur l'environnement et la santé publique, de la radioactivité résultant de l'exploitation de cette mine par Niocan inc.

Au cours de cette enquête, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles sera disponible pour vous apporter toute la collaboration nécessaire, afin que les décisions soient prises dans l'intérêt de la qualité de vie et de la santé de notre population.

Jeanne d'Arc Duval Paquette

Présidente de la C.S.S.M.I.

.../2

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JDP/mb

c.c. : M. Sylvain Simard, Ministre de l'Éducation
Mme Hélène Robert, Députée de Deux-Montagnes
M. Yvan Patry, Maire de la municipalité d'Oka
M. André Chaput, porte-parole du Comité de citoyens d'Oka
Mme Josée Bastien, présidente du Conseil d'établissement de l'école
secondaire d'Oka
M. Pierre Séguin, président du Conseil d'établissement de l'école des
Pins

Jeanne d'Arc Duval Paquette

Présidente de la C.S.S.M.I.

Séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mercredi 8 mai 2002 à 19 h 30, au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette, présidente

EXPLOITATION D'UNE MINE DE NIOBIUM À OKA
Résolution no CC-020508-1295

ATTENDU le projet de la compagnie Niocan d'ouvrir et d'exploiter une mine de niobium sur le rang Sainte-Sophie à Oka;

ATTENDU qu'une école de la Commission scolaire est située à proximité du lieu d'exploitation de cette mine, soit l'école secondaire d'Oka;

ATTENDU le souci constant de la Commission scolaire de veiller à la qualité de vie de ses élèves, de son personnel et de ses partenaires;

ATTENDU que ce projet minier suscite de nombreuses interrogations;

ATTENDU que la Commission scolaire s'interroge quant aux impacts du projet Niocan;

ATTENDU la décision du ministre André Boisclair de demander au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une enquête sur les effets potentiels sur l'environnement et la santé publique, de la radioactivité résultant de l'exploitation d'une mine et d'une usine de niobium par Niocan inc.;

ATTENDU que cette enquête devra couvrir aussi l'effet potentiel des rejets d'eau contenant des substances radioactives sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, de l'enfouissement dans les galeries de la mine de substances radioactives sur la qualité des eaux souterraines, de l'entreposage des résidus miniers dans un parc à résidus sur la qualité des eaux souterraines, des eaux de surface et de l'air, de l'émission de poussières radioactives par l'usine sur la qualité de l'air ainsi que l'augmentation possible de l'infiltration du radon à l'intérieur des habitations situées dans le voisinage en raison des dynamitages et des divers travaux de la mine;

Il est proposé par M. Claude Girard

DE RECEVOIR positivement la décision du ministre André Boisclair relativement au mandat donné au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

D'ASSURER le ministre et le BAPE de l'entière collaboration de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans le cadre de cette enquête;

D'ADRESSER copie de la présente résolution à M. André Boisclair, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, ainsi qu'à Mme Hélène Robert, députée de Deux-Montagnes, à M. Yvan Patry, maire de la Municipalité d'Oka, et à M. André Chaput, porte-parole du Comité des citoyens d'Oka.

Adopté

Signé : Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette, présidente
M. Michel Gratton, secrétaire général

Donné à Saint-Eustache, ce 15 mai 2002.

Copie authentique


Secrétaire général